

SLOW

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE SUGERES**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre janvier à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de SUGERES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du conseil sous la présidence de M Christophe GENEIX, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **14**

Date de convocation du Conseil municipal : 20.01.2023

PRESENTS : Mmes AUZANNEAU Martine, CHANIMBAUD Sabine, DULAC Eliane, JUILLES Anne-Sophie, LANSARD Martine, SKRYANE Noëlle, VARNIER-SEGARD Carole et MM CHABROL Serge GENEIX Christophe, LANSARD Denis, MALNUIT Damien, MASSACRIER Jérémy.

ABSENTES : Mmes RENNAULT Dominique (procuration à Mme AUZANNEAU), POINTUD Ingrid.
Mme CHANIMBAUD a été élue secrétaire.

Délibération n°2023-004 : Cinéparc - retrait de la commune de Viscomtat

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du conseil syndical de Cinéparc en date du 22.11.2022 concernant le retrait de la commune de Viscomtat de cet organisme. Le faible nombre d'élèves de cette commune (une dizaine) fréquentant les séances de cinéma représente un coût excessif par rapport à la cotisation annuelle. Il invite les conseillers à se prononcer sur cette demande.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide le retrait de la commune de Viscomtat du syndicat de Cinéparc.

Pour : 13 - Contre : 0 - Abstention : 0

Certifié exécutoire,
Compte tenu de la réception
en Sous-Préfecture

le : **26 JAN. 2023**

et de la publication

le : **27 JAN. 2023**

Le Maire *excl*

D. LANSARD

Fait et délibéré, les jour mois et an susdits

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Fait à SUGERES le 26.01.2023

Le Maire

